

Conseil Municipal

Le jeudi 6 février 2014, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes COATRIEUX Alexandra, LAUGERAT Odile, LECLERC Isabelle et TAILLANDIER Armelle, MM. BLAIN Claude, BRETON Patrick, CHAVET Jean-Michel, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, KOENIG Jean-Marc, LUNEAU Olivier, MARTIN Laurent et NOUAT Christian.

Absents excusés : Mme DUCROT Inge, MM. LAGRANGE Arnaud, REMANJON Patrice et RODRIGUEZ Hervé.

Absent excusé ayant délégué pouvoir : M. LEGER Noël ayant délégué pouvoir à M. MARTIN Laurent.

Secrétaire de séance : Mme COATRIEUX Alexandra.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

PRIX DE VENTE DES CARTES DE PECHE : le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant du prix de vente des cartes de pêche comme suit :

Cartes annuelles : 28,80 €

Cartes journalières : 5,60 €

Le règlement de la pêche à l'Etang communal reste inchangé et sera affiché aux endroits appropriés.

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES : Le premier adjoint indique à l'assemblée que des devis détaillés ont été reçus pour le projet de travaux d'extension de réseau dans la zone artisanale rue de la Gare. De même une acquisition de terrain d'un mètre sur une partie de la longueur pourrait être envisagée avec les riverains. En vue de planifier cette situation, une réunion sera prévue très prochainement avec les 3 parties (Riverains, entreprises et municipalité).

Par ailleurs le devis pour les petits travaux complémentaires pris en charge par la commune sur ceux de la voirie communautaires (bordures sur voies communales) est accepté par l'assemblée.

La quatrième adjointe fait part des effectifs légèrement en hausse à l'école.

Le second adjoint informe le Conseil Municipal du compte-rendu annuel d'utilisation des véhicules communaux.

PRESBYTERE : le Maire indique à l'assemblée qu'il a reçu une offre d'achat pour l'ancien presbytère. Il rencontrera ces éventuels acquéreurs dans un premier temps.

TRAVAUX SDE 18 : le Conseil Municipal prend connaissance du devis reçu pour la rénovation de l'éclairage public dans diverses rues. La participation communale sera évaluée à 1 076,25 € HT.

REGIME INDEMNITAIRE : le Conseil Municipal accepte de modifier le cadre du régime indemnitaire des agents communaux en fixant des critères d'attribution spécifiques, notamment en matière d'encadrement en cas de tutorat.

DEPENSES EFFECTUEES PREALABLEMENT AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF : le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater deux dépenses par anticipation au vote du budget primitif 2014.

BENNE POUR VETEMENTS USAGES : un conteneur de dépôt de vêtements usagés, fourni par l'Association « AGIR » sera installé à côté du Foyer-Logements.

Séance levée à 21 h 30